



Le 3 mai 2010

### *Communiqué*

## **De toutes premières réponses qui en appellent d'autres**

Dans une interview accordée aux hebdomadaires La France Agricole et Agra Presse la veille de la manifestation à Paris, mais parue dans leurs éditions de vendredi, le Président de la République a annoncé des mesures relatives à l'impôt sur le revenu des exploitants<sup>1</sup> et au transport routier des produits agricoles et agroalimentaires<sup>2</sup>.

ORAMA prend acte de ce début de concrétisation de l'attitude qu'avait manifestée le Président de la République en se rendant le 6 avril dernier sur une exploitation céréalière de l'Essonne.

Elle attend que ces premières mesures soient suivies rapidement de nombreuses autres réponses concrètes aux attentes exprimées au nom des producteurs de céréales et d'oléoprotéagineux dans le cadre du Comité de suivi des Grandes cultures.

oooooooooooooooooooo

**Contact : Pascal HURBAULT – 01 44 31 16 25 / 06 72 42 06 36**

---

<sup>1</sup> Possibilité désormais pour les agriculteurs « de déduire une fraction de leurs cotisations sociales dues à la MSA pour l'année suivante ». Les agriculteurs « dont l'impôt est calculé sur une moyenne de 3 ans bénéficieront, en 2010, d'une année supplémentaire pour le payer ».

<sup>2</sup> Généralisation de l'utilisation de camions de 44 tonnes dans le secteur de l'agriculture et de l'agro-alimentaire.